

Rétablissement de la migration piscicole - rapport final
Priorisation des assainissements et synergie avec la planification des revitalisations
 Bassin versant "Affluents du Lac de Neuchâtel"

Critères de l'outil OFEV et critères supplémentaires
 (Tab. 7 et 8 - ch. 5 du rapport)

Montaison		Priorité forte
Dévalaison		Priorité moyenne
2-501 n° de concession hydroélectrique		Priorité faible
		Aucune mesure / ne constitue pas un obstacle

Priorisation des revitalisations
 (bénéfice écologique - BEB, 2014)

Tronçons de cours d'eau		Priorité forte		Priorité moyenne		Priorité faible
Seuils et ouvrages						

seul assaini DGE-EAU

glauc environnement s.r.l.
 bureau d'études
 tél: +41 27 425 67 04
 fax: +41 27 425 67 08
 www.geau.ch

